

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Haute-Saône

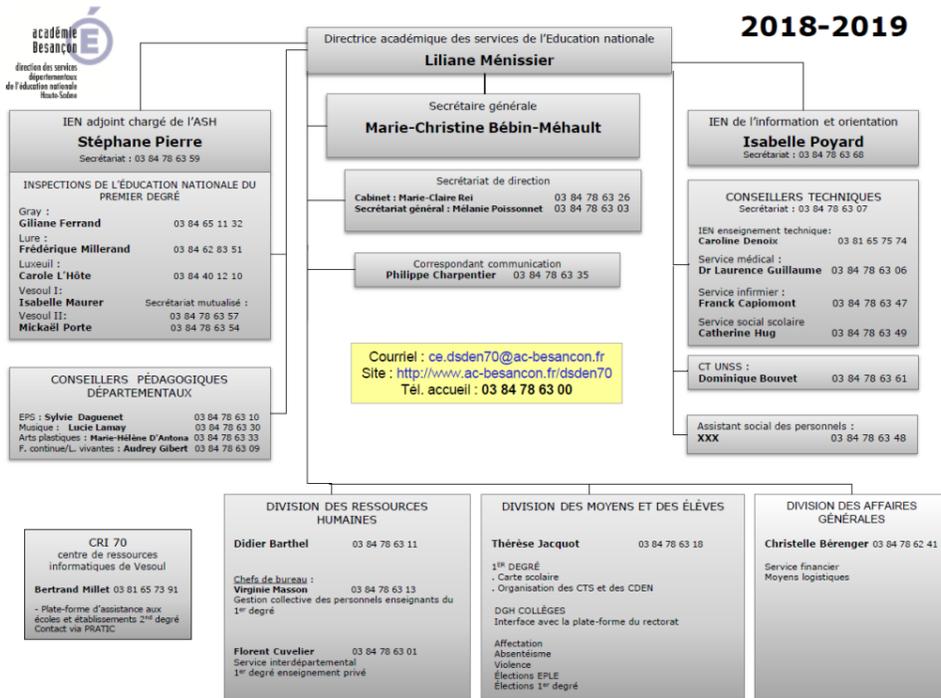
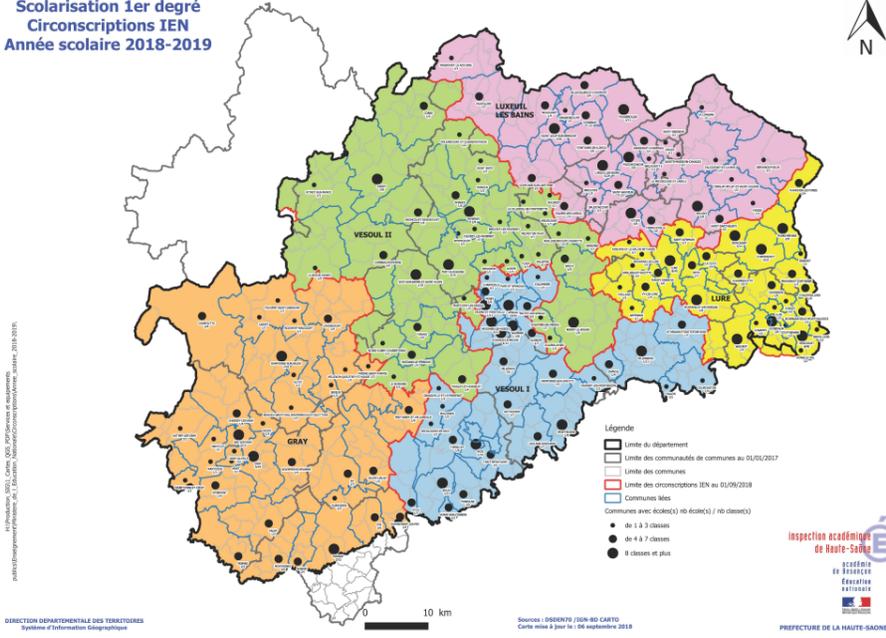


DSDEN de la Haute-Saône
5 Place Beauchamp
70000 VESOUL

Tél: 03 84 78 63 00
Mél: ce.dsden70@ac-besancon.fr

Enseigner en Haute-Saône

Scolarisation 1er degré
Circonscriptions IEN
Année scolaire 2018-2019



RENTRÉE

2019



La plaquette « Enseigner en Haute-Saône » est distribuée avant la rentrée scolaire à tous les personnels débutants afin de les aider à prendre leur marque rapidement.

Elle est destinée à vous apporter des repères, des références, des indications qui faciliteront au quotidien votre engagement au service de la réussite de vos élèves.

Vous trouverez des informations complémentaires sur le site de la DSDEN:

<http://www.ac-besancon.fr/dsden70>

Je sais pouvoir compter sur la qualité d'écoute des inspecteurs des circonscriptions et des directeurs d'école pour vous accompagner dans votre prise de poste.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée 2018 en Haute-Saône.

Liliane Ménissier,
Inspectrice d'académie
Directrice académique des services de l'Education nationale de la Haute-Saône

Répartition des élèves dans le département Constat 2018-2019

► Premier degré

219 Écoles primaires
(élémentaires et maternelles) publiques : 20475 élèves
8 Écoles primaires privées : 1335 élèves

► Second degré

24 Collèges publics : 10076 élèves
6 Collèges privés : 1597 élèves

9 Lycées publics : 6483 élèves (avec post BAC)
(voie générale et technologique 4136,
voie professionnelle 1916, post-bac 431)
1 lycée d'enseignement général et technique 5 lycées
polyvalents
3 lycées professionnels
3 lycées professionnels privés : 409 élèves

Prévisions 2019-2020

► Premier degré

214 Écoles primaires
(élémentaires et maternelles) publiques : 20034 élèves
8 Écoles primaires privées : 1330 élèves

► Second degré

23 Collèges publics : 9960 élèves
6 Collèges privés : 1677 élèves

9 Lycées publics : 6376 élèves (sans post BAC)
(voie générale et technologique 4064,
voie professionnelle 1857, post BAC 455)
1 lycée d'enseignement général et technique 5 lycées
polyvalents
3 lycées professionnels
3 lycées professionnels privés : 389 élèves

Les circonscriptions du 1^{er} degré

Dans le premier degré, le département de la Haute-Saône est organisé en cinq circonscriptions territoriales et une circonscription dédiée à l'ASH.

Gray, Lure, Luxeuil-les-Bains, Vesoul I, Vesoul II .

Chaque circonscription est animée par un inspecteur de l'éducation nationale (IEN) assisté de conseillers pédagogiques et d'une secrétaire.

Chaque inspecteur de l'éducation nationale encadre l'activité de 200 à 300 professeurs des écoles, tant sur le plan administratif que pédagogique.

ASH: Stéphane Pierre
ce.ienash.dsden70@ac-besancon.fr
Tél secrétariat : 03 84 78 63 59

Gray : Giliane Ferrand
ce.iengray.dsden70@ac-besancon.fr
Tél secrétariat : 03 84 65 11 32

Lure : Frédérique Millerand
ce.ienlure.dsden70@ac-besancon.fr
Tél secrétariat : 03 84 62 83 51

Luxeuil : Carole L'Hôte
ce.ienlux.dsden70@ac-besancon.fr
Tél secrétariat : 03 84 40 12 10

Vesoul-I : Isabelle Maurer
ce.ienvs.dsden70@ac-besancon.fr
Tél secrétariat : 03 84 78 63 57

Vesoul-II : Michaël Porte
ce.ienvn.dsden70@ac-besancon.fr
Tél secrétariat : 03 84 78 63 54

Division des Ressources Humaines

► Pour toute question relative à la gestion individuelle (paye, congés...) contacter le service interdépartemental de gestion du 1er degré (SIG 1D) à Lons-le-Saunier au : 03.84.87.27.27

► En fonction de votre nom de famille, votre contact sera :
- de A à BOIL : Frédéric VELONA
- de BOIM à BOUT : Karine LAMOTTE
- de BOUV à LEV : Fabienne ERED
- de LEW à Z : Julie URBAIN

► Pour toute question relative à la gestion collective (avancement, mouvement...) contacter la DRH 1er degré public de la DSDEN de la Haute-Saône au :

► 30.84.78.63.11 Didier Barthel (Chef de Service)
► 03.84.78.63.13 Virgine Masson (Chef de Bureau)
► 03.84.78.63.64 Pascale Sanchez (Gestionnaire)
► 03.84.78.63.69 Aurore Bret (Gestionnaire)

Assistant social des personnels:

Pour toute demande d'accompagnement, vous pouvez solliciter l'assistant social des personnels:
XXX
ce.assper.dsden70@ac-besancon.fr